

# Demande de qualification aux fonctions de maître de conférences au titre du <u>DÉTACHEMENT dans le corps des</u> maîtres de conférences

Seuls sont concernés les personnels détachés dans le corps des maîtres de conférences, affectés dans un établissement public d'enseignement supérieur français relevant du ministère de l'enseignement supérieur. Si ce n'est pas votre cas, il est recommandé de faire une demande de qualification au titre du diplôme si vous avez le diplôme requis (doctorat ou équivalent).

#### Pièces à fournir, à vérifier avant validation

# Arrêté de détachement dans le corps des maîtres de conférences

Fournir une copie de votre arrêté de détachement dans le corps des maîtres de conférences, **couvrant la période en cours**.

Vérifier que votre arrêté de détachement, comprenant votre **nom, prénom** ainsi que la **signature de l'autorité compétente**, indique que vous êtes **détaché** dans le corps des maîtres de conférences.

#### Curriculum Vitae

Vérifier que le **CV**, sans limitations de pages, présente les activités en matière d'enseignement, de recherche, d'administration et les autres responsabilités collectives. Il mentionnera, le cas échéant, le cursus, le parcours professionnel et la **liste des publications**.

## Travaux, ouvrages et articles

Fournir au moins un travail, ouvrage ou article (3 maximum)

**ATTENTION** : ce ne doit être ni une liste de travaux, ni un extrait ou un résumé du document, ni un lien hypertexte vers le document considéré.

Fournir, si la section le demande, un résumé en français de chacun des travaux, ouvrages ou articles rédigés en langue étrangère.

### Pièces complémentaires

Fournir les pièces complémentaires demandées par la section et qui figurent dans le tableau des pièces complémentaires publié sur le portail Galaxie.

#### A NOTER :